

# TERRE DES HOMMES ALSACE

## ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Aide directe à l'enfance en détresse

Photo Sénégal école de Gamadji Saré Jacques FLAMMEN

5 ans



[www.terredeshommes-alsace.com](http://www.terredeshommes-alsace.com)

# Éditorial...

Terre des Hommes Alsace a 50 ans ! Après m'être plongé longuement dans la relecture de l'historique de notre association, c'est avec une certaine émotion que je rédige ces quelques lignes. Je réalise vraiment que notre association a mené de merveilleuses actions de solidarité durant toute cette période.

Des soutiens au Liban, en Thaïlande en faveur des réfugiés cambodgiens et laotiens avec des collectes dans 160 communes haut-rhinoises, au Bangladesh, au Sri Lanka, au Burkina Faso, à Djibouti, au Bénin, au Togo, lors de tremblements de terre en Algérie, en Italie, en Inde, de nombreuses opérations d'enfants, aux côtés de Médecins sans Frontières avec Louis Schittly, aux sinistres du Tsunami en Asie, et tout récemment les actions liées à la covid. Il n'est pas possible de parler de toutes les actions réalisées !

Quand je regarde en arrière je me dis que nos prédécesseurs avaient plus d'énergie que les nouvelles générations ! Mais soyons lucides, cela n'est pas forcément vrai, puisqu'à l'époque il n'y avait pas autant d'associations d'entraide que de nos jours et je sais que nous travaillons beaucoup mais différemment et restons malgré tout des bénévoles efficaces.

Tout cela en plus des actions avec nos partenaires de longue date et dont vous pouvez retrouver la description des projets actuels dans le livret édité spécialement pour le demi-siècle de partage et d'amour de l'humain et spécialement des enfants.

Dans ce bulletin vous pourrez constater que notre situation financière est bonne grâce à plusieurs legs importants et malgré la limitation des activités imposées par la pandémie. Notre objectif n'est pas d'avoir une grosse réserve et c'est pour cela que l'assemblée générale a validé une somme importante pour la réhabilitation des structures de nos partenaires.

Dans cette édition : enfin nous avons réceptionné un plan et le chiffrage de la construction de l'orphelinat en Angola. En Inde du Sud nos partenaires restent vigilants, réactifs et efficaces. Un don d'un couple de futurs mariés a permis un repas de fête pour les élèves au Sénégal. « No limit » pour nos partenaires à Madagascar et les idées d'Arsène pour subvenir aux besoins de sa famille. Le Vietnam sort de la crise avec la distribution de matériel scolaire, d'uniformes et de riz. En Haïti les écoles de la zone rurale, loin des turbulences, fonctionnent normalement. Notre aide alimentaire reste primordiale au Pérou qui peine à repartir. En Inde du Nord, nos partenaires nous donnent quelques détails concernant un programme de bidonvilles. Au Brésil, le foyer Lar Da Menina fait la fête pour nos 50 ans avant nous !

Et puis il y a cette terrible guerre en Ukraine où nous faisons notre part en partenariat avec Mulhouse Alsace Agglomération et la jeune et dynamique association Olgalsace.



Engageons-nous, engagez-vous, pour que perdure cette belle oeuvre, merci à vous !

Simon Rey



**TDH Alsace - 52 rue de l'Île Napoléon - 68170 RIXHEIM**

**Tél. 03 89 44 59 85 - [tdh.alsace@wanadoo.fr](mailto:tdh.alsace@wanadoo.fr)**

**Siret : 803 290 428 00033**

**Directrice de la publication :** Brigitte Flammen

**Ont collaboré à ce numéro :** Brigitte Flammen

Jacky Flammen, Neil Greener, Jean Jacques Kieffer, Christelle Lassiat, Emmanuel Lassiat, Simon Rey, Tanja Sanchez, Danielle Grumet.

**Photo Couverture :** Brigitte Flammen

**Dépôt légal :** Mai 2022 - 2000 exemplaires

**Réalisation :** k-print SAS- 3, rue des Dahlias - 68270 Ruelisheim

**Tél. 06 52 75 74 47 - [k.print@free.fr](mailto:k.print@free.fr)**

## AGENDA 2022

Fête des Rues Bantzenheim  
Dimanche 19 juin

Animation du Parc  
de la Commanderie - Rixheim  
Dimanche 28 août  
-----

Marche de TDHA à Muespach-le-Haut  
Dimanche 25 septembre

Journée d'Octobre – Mulhouse  
Du 6 au 16 octobre

Loto à Muespach-le-Haut  
Samedi 19 novembre

## AGENDA 2023

Cochonnailles à Hégenheim  
Dimanche 29 janvier

AG : 25 mars 2023

Plus d'informations sur notre site  
[www.terredeshommes-alsace.com](http://www.terredeshommes-alsace.com)

# Sommaire

## Zoom sur

Lièvres

4 à 8

4-5

Bilan

6 à 8

## Projets

A.C.B

9-23

9

Madagascar

10-11

Rétrospectives

12-13

Inde du Sud

14-15

Inde du Nord

16

Brésil

17

Haïti

18

Sénégal

19

Angola

20

Pérou

21

Vietnam

22-23

## Parrainage

24



# Terre des Hommes Alsace fait sa part pour le peuple Ukrainien.

Depuis 50 ans maintenant, notre association a toujours réagi lors des trop nombreux conflits de notre planète. Même si nous n'avons plus la capacité d'organiser par exemple des avions gros porteurs comme ce fut le cas lors de l'automne 1979 en faveur des réfugiés cambodgiens dans un camp en Thaïlande, nous avons toujours répondu présents par des collectes ou des dons financiers.

Au vu de la situation en Ukraine et la complexité pour faire parvenir de l'aide à la population, notre association étant basée à Rixheim, a décidé de se joindre à l'action de solidarité, mise en place rapidement et bien structurée par Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), en partenariat avec quelques autres associations afin de fédérer les énergies et de coordonner les initiatives.

Créée au début du conflit, l'association [www.Olgalsace.com](http://www.Olgalsace.com) est très vite devenue l'association centrale d'aide aux Ukrainiens dans l'agglomération. Gérée par sa créatrice Olga Pavlova, entourée d'une équipe dynamique et de nombreux bénévoles, l'organisme a envoyé à ce jour des aliments ne nécessitant pas de cuisson (eau, aliments instantanés, barres énergétiques, fruits secs, noix, conserves, biscuits, céréales instantanées, ...) ainsi que des produits d'hygiène et des médicaments (malheureusement des personnes donnent des médicaments périmés de longue date et là il faut dire STOP et NON !).

*“Nous envoyons nos stocks directement au service national d'aide humanitaire à Lviv qui est géré par l'armée. Ils répartissent ensuite les dons entre les militaires, les civils et les hôpitaux » confie Olga.*

Dons toujours possibles, à déposer directement : **ancien Aldi, 6 rue Texunion, 68120 Pfaffstatt**



À ce jour, plus de 25'000 € nous ont été confiés et il est toujours possible de nous soutenir par le biais de dons financiers que vous pouvez nous faire parvenir de préférence par chèque à l'ordre de : TDHAlsace-Urgence Ukraine à notre adresse : Terre des Hommes Alsace, 52, rue de l'Île Napoléon 68170 Rixheim

(le don sera enregistré et le reçu fiscal vous parviendra rapidement).

**Il est impossible de ne rien faire !**

Merci pour votre soutien

Simon REY

Dans un premier temps et pour assurer le carburant des camions, nécessaire au transport des chargements, notre association a pu faire un don en urgence de 20'000 €. Lors de la rédaction de ce texte 14 semi-remorques de 38 tonnes et 3 plus petits camions sont partis de Mulhouse.

Plusieurs de nos bénévoles se sont portés volontaires pour soutenir la plateforme téléphonique à Mulhouse ainsi que la collecte de dons dans certaines des 39 communes de l'agglomération qui sont centralisés, triés et emballés avant l'expédition en Ukraine.



Olga Pavlova, présidente et Patrice Grosse trésorier réceptionnant notre don



## Opération lièvres de Pâques

Nous sommes toujours inquiets, pour ne pas dire un peu stressés, lors de l'arrivée des 40 palettes de lièvres chez notre partenaire Schneider Transport à Saint-Louis. Cette année le nombre commandé était de 21'010 unités.

Pour certaines personnes le lancement de la campagne début février paraît trop éloigné de Pâques, pour les entreprises et leur comité d'entreprise le timing est bien-venu.

Toujours est-il que cette année encore il ne reste plus un lièvre à offrir et l'opération reste un succès évident.

Nous avons essayé de trouver un produit local, malheureusement nous n'avons pas trouvé de solution acceptable.



Cette année enfin, il a été possible à nouveau d'être présent au Salon Energie Habitat de Colmar, à l'EXPO Habitat de Waldighoffen, à la sortie des jardinerias, aux marchés, ...

MERCI à toutes les personnes impliquées dans cette action de solidarité : bénévoles, entreprises, comités d'entreprises, banques, écoles, collèges, lycées, ventes privées, différents marchés et magasins, les mairies, essentiellement sundgauviennes, qui ont offert le lièvre aux élèves des écoles primaires sans oublier les incontournables clubs services (Kiwanis, Lions, Rotary clubs) qui avoisinent des commandes de près de 3'000 lièvres...

Mention exceptionnelle de fidélité à Don Bosco Landser qui reste le meilleur partenaire et cette année également une mention spéciale à l'Ecole des Missions de Blotzheim qui a mobilisé trois bénévoles pendant une grosse demi-heure pour la vente de près de 600 lièvres !

**ENSEMBLE** pour l'espoir d'un avenir meilleur pour les enfants de nos projets. **MERCI** à tous !

Simon Rey

# Faisons les comptes 2021

Deuxième année marquée par la pandémie, les recettes liées aux actions de l'association n'ont pas atteint leur niveau habituel. Des événements majeurs n'ont pu être organisés : stands, foires, salons ou cochonnailles annulés, ventes de vêtements (magasin ouvert à partir de mai seulement), ... En revanche, nos actions « Lièvres de Pâques » et « Oranges » ainsi que les stands « Marchés de Noël » ont pu être maintenus.

## **Compte de Résultat - Produits 2021 : 1 800 084 €**

Les parrainages, dons, legs et subventions représentent 1 218 653€ ; notamment grâce aux dons (482 674€), legs (337 251€) et subventions perçues pour le nouveau Siègne (398 728€).

L'opération « Oranges » a rapporté 34 397€ (+333%) et les « Lièvres de Pâques » 41 577€ (+ 341%). La vente de vêtements 2de main représente 21 910€ (+181%). Nos bénévoles ont collecté 29 170€ (-28%), hors recettes Oranges, Lièvres, Vêtements. L'incidence des fonds dédiés sur le total des recettes représente 85 700€.

A noter également, 6 400€ de loyers perçus pour le Local occupé par l'Association St Vincent de Paul pour son épicerie solidaire, jouxtant notre magasin de vêtements.

## **Compte de Résultat - Charges 2021 : 1 015 777 €**

537 393€ ont été versés à nos partenaires, soit près de 1 500€ par jour !

Nous avons enregistré des Fonds dédiés à hauteur de 100 482€.

Les principales autres charges comprennent les achats d'artisanat (destinés à la revente) 23 358€, les autres achats et charges externes 50 911€ (dont prospection-bulletins 7 805€, frais de missions 6 902€) et les dotations aux amortissements 62 169€ (construction et véhicule). Concernant les frais de missions, parallèlement, des dons ont été versés par les personnes concernées.

Les **frais de gestion et impôts** ne représentent que **0,52%** des dépenses (5 273€).

A noter, la présence au Compte de Résultat de Produits exceptionnels (359 968€) et de Charges exceptionnelles (240 505€) relatives à la cession de biens immobiliers légués à l'association ; notre nouveau Siègne regroupant à terme Administration, Magasin et Stock.

**Le résultat de l'exercice 2021** se matérialise par un excédent de **784 307 €**.

**Au BILAN ACTIF**, l'association dispose d'un patrimoine net de 1 915 005€ (dont 876 346€ de trésorerie disponible et des immobilisations corporelles Siègne & Véhicule de 1 038 659€).

**Au BILAN PASSIF**, 100 482€ sont affectés en fonds dédiés (réservés à des projets spécifiques : A Coeur Battant, Groupe Jeunes et Brésil par respect de la volonté exprimée des donateurs). Le Prêt COVID 0%, souscrit en 2020, est intégralement remboursé.

Jef CAPELETO, Commissaire aux Comptes du Cabinet Hans et Associés, a procédé à la révision de nos comptes annuels. Ces derniers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2021.

Le Bilan et le Compte de Résultat (documents établis par le Cabinet ESTHER CSE – Wintzenheim) sont disponibles sur simple demande.

Emmanuel LASSIAT, Trésorier

TERRE DES HOMMES ALSACE

## Compte de Résultat

|                                                                                                                                                              |                                                                   | 31/12/2021       | 31/12/2020     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|
|                                                                                                                                                              |                                                                   | 12 mois          | 12 mois        |
| <div> <div>PRODUITS D'EXPLOITATION</div> <div>CHARGES D'EXPLOITATION</div> <div> <div>Produits financiers</div> <div>Charges financières</div> </div> </div> | Ventes de marchandises, de produits fabriqués                     | 127 054          | 65 841         |
|                                                                                                                                                              | Prestations de services                                           | 6 400            |                |
|                                                                                                                                                              | Productions stockée                                               |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Production immobilisée                                            |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Subventions d'exploitation                                        | 398 728          | 108 661        |
|                                                                                                                                                              | Dons                                                              | 819 925          | 566 305        |
|                                                                                                                                                              | Cotisations                                                       | 1 485            | 1 280          |
|                                                                                                                                                              | Legs et donations                                                 |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Autres produits de gestion courante                               |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges   |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Autres produits                                                   |                  |                |
|                                                                                                                                                              | <b>Total des produits d'exploitation</b>                          | <b>1 353 592</b> | <b>742 087</b> |
|                                                                                                                                                              | Achats                                                            | 23 358           | 26 502         |
|                                                                                                                                                              | Variation de stock                                                |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Autres achats et charges externes                                 | 50 911           | 53 717         |
|                                                                                                                                                              | Impôts, taxes et versements assimilés                             | 762              | 809            |
|                                                                                                                                                              | Rémunération du personnel                                         |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Charges sociales                                                  |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Subventions accordées par l'association                           | 537 393          | 460 188        |
|                                                                                                                                                              | Dotation aux amortissements et dépréciations                      | 62 169           | 5 101          |
|                                                                                                                                                              | Dotation aux provisions                                           |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Autres charges                                                    |                  |                |
|                                                                                                                                                              | <b>Total des charges d'exploitation</b>                           | <b>674 592</b>   | <b>546 317</b> |
|                                                                                                                                                              | <b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>                         | <b>679 000</b>   | <b>195 770</b> |
|                                                                                                                                                              | Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Intérêts et produits financiers                                   | 825              | 1 040          |
|                                                                                                                                                              | Dotation aux amortissements et aux dépréciations                  |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Intérêts et charges financières                                   |                  | 906            |
|                                                                                                                                                              | <b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>                                     | <b>825</b>       | <b>134</b>     |
|                                                                                                                                                              | <b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>                 | <b>679 825</b>   | <b>195 904</b> |
|                                                                                                                                                              | Produits exceptionnels                                            | 359 968          |                |
|                                                                                                                                                              | Charges exceptionnelles                                           | 240 505          |                |
|                                                                                                                                                              | <b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>                                  | <b>119 463</b>   |                |
|                                                                                                                                                              | Impôts sur les sociétés                                           | 198              | 244            |
|                                                                                                                                                              | (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs  | 85 700           | 100 022        |
|                                                                                                                                                              | (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées               | 100 482          | 85 700         |
|                                                                                                                                                              | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                                         | <b>1 800 084</b> | <b>843 149</b> |
|                                                                                                                                                              | <b>TOTAL DES CHARGES</b>                                          | <b>1 015 777</b> | <b>633 167</b> |
|                                                                                                                                                              | <b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>                                        | <b>784 307</b>   | <b>209 982</b> |
| EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE                                                                                                           | <b>PRODUITS</b>                                                   |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Bénévolat                                                         |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Prestations en nature                                             |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Dons en nature                                                    |                  |                |
|                                                                                                                                                              | <b>CHARGES</b>                                                    |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Secours en nature                                                 |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Mise à disposition gratuite de biens et services                  |                  |                |
|                                                                                                                                                              | Personnel bénévole                                                |                  |                |

TERRE DES HOMMES ALSACE

Bilan Actif

|                                                                                                                    |                                                | 31/12/2021 |                  | 31/12/2020 |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------|------------------|------------|-----------|
|                                                                                                                    |                                                | Brut       | Amort. et Dépréc | Net        | Net       |
| ACTIF IMMOBILISE                                                                                                   | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES                  |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Frais d'établissement                          |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Frais de recherche et de développement         |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Concessions brevets droits similaires          |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Fonds commercial (1)                           |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Autres immobilisations incorporelles           |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Avances et acomptes                            |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | IMMOBILISATIONS CORPORELLES                    |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Terrains                                       | 863 882    | 29 060           | 834 822    | 322 110   |
|                                                                                                                    | Constructions                                  | 56 211     | 4 503            | 51 708     | 19 511    |
|                                                                                                                    | 172 549                                        | 20 419     | 152 130          | 438 026    |           |
|                                                                                                                    | Autres immobilisations corporelles             |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Immobilisations grevées de droits              |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Immobilisations en cours                       |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Avances et acomptes                            |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)                |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Participations évaluées selon mise en équival. |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Autres participations                          |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Créances rattachées à des participations       |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Autres titres immobilisés                      |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Prêts                                          |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Autres immobilisations financières             |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | TOTAL ( I )                                    | 1 092 642  | 53 983           | 1 038 659  | 779 647   |
| ACTIF CIRCULANT                                                                                                    | STOCKS ET EN-COURS                             |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Matières premières, approvisionnements         |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | En-cours de production de biens                |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | En-cours de production de services             |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Produits intermédiaires et finis               |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Marchandises                                   |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Avances et Acomptes versés sur commandes       |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | CREANCES (3)                                   |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Créances usagers et comptes rattachés          |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Autres créances                                |            |                  |            |           |
| COMPTES DE REGULARISATION                                                                                          | VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT                |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | DISPONIBILITES                                 | 876 346    |                  | 876 346    | 501 070   |
|                                                                                                                    | Charges constatées d'avance                    |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | TOTAL ( II )                                   | 876 346    |                  | 876 346    | 501 070   |
|                                                                                                                    | Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)      |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Primes de remboursement des obligations (IV)   |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | Ecart de conversion actif (V)                  |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | TOTAL ACTIF (I à VI)                           | 1 968 988  | 53 983           | 1 915 005  | 1 280 718 |
|                                                                                                                    | (1) dont droit au bail                         |            |                  |            |           |
|                                                                                                                    | (2) dont à moins d'un an                       |            |                  |            |           |
| (3) dont à plus d'un an                                                                                            |                                                |            |                  |            |           |
| ENGAGEMENTS RECUS                                                                                                  |                                                |            |                  |            |           |
| Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle |                                                |            |                  |            |           |
| Dons en nature restant à vendre                                                                                    |                                                |            |                  |            |           |

Cabinet ESTHER

Cabinet ESTHER

| TERRE DES HOMMES ALSACE |                                                                                                                                  |  |  |  | TERRE DES HOMMES ALSACE |  |            |  |  |  |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|-------------------------|--|------------|--|--|--|
| Bilan Passif            |                                                                                                                                  |  |  |  | Bilan Passif            |  |            |  |  |  |
|                         |                                                                                                                                  |  |  |  | 31/12/2021              |  | 31/12/2020 |  |  |  |
| Fonds associatifs       | Fonds propres                                                                                                                    |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Fonds associatifs sans droit de reprise                                                                                          |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Ecart de réévaluation                                                                                                            |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Réserves                                                                                                                         |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Report à nouveau                                                                                                                 |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Résultat de l'exercice                                                                                                           |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         |                                                                                                                                  |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         |                                                                                                                                  |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         |                                                                                                                                  |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Autres fonds associatifs                                                                                                         |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Fonds associatifs avec droit de reprise                                                                                          |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | - Apports                                                                                                                        |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | - Legs et donations                                                                                                              |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables                                                              |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Résultats sous contrôle de tiers financiers                                                                                      |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Droits des propriétaires                                                                                                         |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Ecart de réévaluation                                                                                                            |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Subventions d'investissement sur biens non renouvelables                                                                         |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Provisions réglementées                                                                                                          |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Total des autres fonds associatifs                                                                                               |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         |                                                                                                                                  |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Total des fonds associatifs                                                                                                      |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         |                                                                                                                                  |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
| Provisions              | Provisions pour risques                                                                                                          |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Provisions pour charges                                                                                                          |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Total des provisions                                                                                                             |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         |                                                                                                                                  |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
| Fonds                   | Sur subventions de fonctionnement                                                                                                |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Sur dons manuels affectés                                                                                                        |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Sur legs et donations affectés                                                                                                   |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Total des fonds dédiés                                                                                                           |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         |                                                                                                                                  |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
| DETTES (1)              | DETTES FINANCIERES                                                                                                               |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Emprunts obligataires convertibles                                                                                               |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Autres emprunts obligataires                                                                                                     |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)                                                                          |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Emprunts et dettes financières divers                                                                                            |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours                                                                                 |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | DETTES D'EXPLOITATION                                                                                                            |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Dettes fournisseurs et comptes rattachés                                                                                         |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Dettes fiscales et sociales                                                                                                      |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | DETTES DIVERSES                                                                                                                  |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Dettes sur immobilisations et comptes rattachés                                                                                  |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Autres dettes                                                                                                                    |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Produits constatés d'avance                                                                                                      |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Total des dettes                                                                                                                 |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         |                                                                                                                                  |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Ecart de conversion passif                                                                                                       |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         |                                                                                                                                  |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | TOTAL PASSIF                                                                                                                     |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | Résultat de l'exercice exprimé en centimes                                                                                       |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | (1) Dont à moins d'un an                                                                                                         |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
|                         | (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP                                                     |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |
| ENGAGEMENTS DONNES      |                                                                                                                                  |  |  |  |                         |  |            |  |  |  |

## Projet A Coeur Battant



Depuis 2006 nous intervenons à l'hôpital pédiatrique de Fianarantsoa à Madagascar. Au fil des ans nous avons apporté des améliorations dans la prise en charge des enfants et de leur familles.

Nous avons remarqué lors des évaluations de nombreux retours d'enfants après leur hospitalisation. En principe sortis guéris mais de retour dans les semaines qui suivaient.

Nous nous sommes penchés sur le problème avec nos partenaires pour trouver la solution. Nous avons compris qu'à la sortie des enfants de l'hôpital, les médicaments donnés pour la poursuite du traitement, étaient pour la plupart revendus par les familles pour acheter à manger.

Pour améliorer cette situation dans la mesure du possible, nous avons demandé à la famille de venir à l'hôpital pour la suite du traitement. Parfois ce sont les animatrices qui passent à domicile, mais cela reste assez compliqué.

Finalement nous optons pour la prise en charge plus longue à l'hôpital jusqu'à la fin des soins, que l'enfant soit complètement guéri sans plus de médicaments à prendre.

Le travail d'explication avec les familles est aussi commencé pour l'usage des médicaments et surtout l'utilité de poursuivre le traitement entièrement.

Depuis de nombreuses années il existe un deuxième hôpital à Fianarantsoa, mais difficile d'accès et surtout payant, car pas de soutien financier. Nous avons régulièrement répondu aux appels lancés par le docteur Prudence pédiatre afin de prendre en charge des opérations (hernie, appendicite) ; cette aide concerne les enfants de familles pauvres, c'est-à-dire tout le monde !!!

Le constat est difficile quand on imagine le devenir des enfants qui ne peuvent pas se faire opérer d'une simple appendicite, heureusement jusqu'à présent nous avons toujours pu soutenir les interventions et des dizaines d'enfants en ont bénéficié.

Brigitte FLAMMEN



# Madagascar

Les activités de l'ASERN évoluent pour mieux répondre aux besoins repérés. Dr. Joro évoque les activités du centre.

## « No Limit »

*L'activité du Centre ASERN ne se limite plus à la prise en charge médicale, scolaire et nutritionnelle de nos bénéficiaires, enfants et famille. Quelques fois, nous sommes appelés à intervenir au-delà de nos activités régulières parce qu'on ne peut pas rester les bras croisés devant des situations critiques.*

**Faniry, âgée de 16 ans, extirpée du proxénétisme et de violences sexuelles.** Faniry fait partie d'une famille nécessiteuse bénéficiaire du Centre, père et mère illettrés, cadette d'une fratrie de cinq. Elle présente un retard intellectuel marqué et un problème psychologique avéré, l'handicapant au niveau scolaire et l'ayant obligée à abandonner l'école très tôt. Elle ne fait donc plus partie des bénéficiaires du Centre depuis trois ans, la scolarisation étant un critère d'accès au parrainage du Centre.



*Au mois de mars dernier, une nuit, Faniry a fait une fugue, la famille a dû faire une déclaration d'avis de recherche auprès de la Gendarmerie. Elle a été retrouvée par la famille au bout de deux jours près d'un bar. La famille est venue nous demander conseil car elle présentait des signes de violence sexuelle et qu'elle était sous l'emprise du proxénétisme. Nous les avons orientés vers les organismes compétents.*

*Devant une telle situation, le Centre ne peut garder les yeux fermés. Nous avons le devoir de les accompagner, et c'est ce que l'équipe a fait à travers des démarches auprès de la Police des mœurs et des mineurs pour déposer une plainte mais surtout pour voir s'il y a une possibilité de placer l'adolescente dans un centre d'accueil spécialisé. Depuis, la consultation médicale a été faite et a confirmé les faits et les procédures sont en cours.*

## Accompagnement dans la recherche de travail : Mbolatiana, Fano, Lovasoa.

*L'arrêt des études est une période délicate pour les jeunes notamment les jeunes filles, puisqu'il accentue le risque de grossesse précoce et de prostitution, cas fréquents au niveau des anciens bénéficiaires du Centre.*

*C'est aussi valable pour les jeunes qui ont suivi des études universitaires ou des formations professionnelles, ces derniers devant entrer dans la vie active et gagner leur vie. Faute d'offre adaptée à leur situation, ils ne sont pas à l'abri de mariage précoce, de prostitution par appât de gain facile mais également de toutes autres formes de délinquances.*

*Bien que la prise en charge du Centre s'arrête à l'obtention du diplôme, nous nous voulons être accompagnateurs de ces jeunes pour qu'ils évoluent dans un meilleur environnement que celui qu'ils avaient jusqu'ici et ne pas perdre les acquis procurés depuis au niveau du Centre.*

*Mbolatiana et Lovasoa ont pu trouver leur place auprès d'un courtier en assurances, tandis que Fano travaille depuis près de deux ans maintenant auprès d'une société d'assistance et de service informatique en tant que câbleur, certifié en travail en hauteur. C'est ce qui fait notre fierté.*

*Et oui, no limit pour l'ASERN ... tant que nous pouvons faire quelque chose pour nos protégés. »*

Dr. Ramanantsialonina Joro mahefa

# Madagascar

## Faire face aux aléas

Au plus fort de la pandémie, à Madagascar comme ailleurs, le pays s'est retrouvé isolé du reste du monde. Le domaine du tourisme s'est ainsi retrouvé complètement à l'arrêt. Durant toute cette période, nous avons pris des nouvelles d'Arsène, notre chauffeur attiré depuis plusieurs années, avec qui nous avons tissé des liens d'amitié. Il lui a fallu être créatif et rebondir pour faire vivre sa famille. Ainsi, il s'est lancé dans l'élevage de poules pondeuses.

*« Effectivement, on peut dire que l'investissement sur la ferme de poules pondeuses est une réussite et j'arrive à livrer un peu partout. Le fait d'être paysan nécessite beaucoup de temps et du travail. Je suis à 130 poules actuellement en commençant par 50 ; c'est l'autofinancement. Les débouchés sont très faciles pour moi car j'ai plein de contacts, ce n'est que pour parler des amis. Je travaille avec 3 grossistes dans le quartier qui me demandent jusqu'à 500 oeufs toutes les 2 semaines.*

*J'ai le plaisir de travailler également avec l'ASERN en ce moment. Vu que l'affaire fonctionne bien, j'envisage d'agrandir encore la ferme jusqu'à 200 poules car je n'en ai pas assez par rapport aux débouchés. » S'il ne peut pas embaucher de salarié, il a tout de même sollicité l'aide d'Andry, son collègue chauffeur que nous connaissons également.*



*« Je tiens toujours à remercier encore une fois à tous ceux qui ont contribué à m'aider sur le démarrage de cet investissement. »*

Par ailleurs, Arsène, sportif de haut niveau en Judo, enseigne également le sport comme le fitness et le judo



dans quelques écoles privées. *« J'essaye de faire tout ce qui me ramène de l'argent pour nous sortir de cette crise. Les recettes nous aident à nous nourrir, ce qui est déjà bien ; mais le tourisme me manque toujours. Le souci reste toujours la scolarité des enfants. Le plus dur c'est la rentrée scolaire si le problème de cette pandémie persiste ; visiblement la reprise pour le tourisme ça ne sera pas avant l'an prochain. Je croise les doigts aussi. »*

Comme Arsène, nous espérons un rapide retour à la normale, d'autant plus pour la population malgache.

Christelle LASSIAT

# Terre des Hommes Alsace 50 ans

## Les années 1970

Construction d'un bâtiment en Inde à Howrah. Ce bâtiment est destiné aux enfants handicapés physiques.

Le ruban de l'inauguration a été coupé par Mr Bollinger président de Terre des Hommes Alsace.



**Mère Anne** de Waldighoffen et **Mère Aimée** de Roppentzwiller ont consacré leur vie aux plus pauvres à Calcutta. en Inde.

En partenariat avec **Mère Térésa** ce sont des milliers d'enfants qui ont pu être sauvés.

Durant toute leur vie les religieuses ont travaillé avec abnégation, soutenues par Terre des Hommes Alsace.

## Les années 1980

**Pas une goutte de pluie  
De 1978 à 1985**



Déblocage de 800 dollars pour une crèche à Salgueiro au Brésil pour nourrir 100 enfants de 0 à 3 ans dans cette situation de sécheresse.

Avec l'accord de la Famille d'Antoine de St Exupéry notre association portera le beau nom glorieux de « Terre des Hommes Alsace Antoine de Saint Exupéry »



## Les années 1990



**Au Brésil :** A Salgueiro le lactarium distribue 150 litres de lait frais chaque jour à 150 familles très pauvres.

**Au Pérou :** **Le Comedor (cantine)** accueille 150 enfants pour un petit déjeuner et un déjeuner

**A Madagascar :** Envoi de médicaments à Sœur Barbot médecin chef de l'hôpital pédiatrique à Fianarantsoa

**En Inde :** ouverture d'une école de 325 élèves à Panighata village à la frontière du Népal

**En Angola :** Projection pour nos donateurs en Angola en présence de sœur Hildegarde

**Rwanda :** Déblocage de 100 000 francs pour les enfants du Rwanda via Terre des Hommes Lausanne

# 50 ans au service des enfants

## Les années 2000



Aide à la reconstruction d'une école maternelle au Kosovo.



500 enfants mangent chaque jour dans une cantine au Sénégal à Gamadji Sare



Accueil d'une petite fille Mauricienne en vue d'une intervention chirurgicale. Ce projet n'aurait pas pu exister sans le Professeur Eisemann et le Docteur De Geeter. La petite fille a pu rentrer chez elle définitivement guérie.



Maison Chance au Vietnam accueille des enfants des rues et des personnes handicapées. Un programme qui ne laisse pas indifférent, tant par les conditions de vie difficiles que par l'harmonie qui y règne.

Un nouveau projet est en cours « Envol » pour accueillir des enfants et des adultes handicapés.



## Les années 2010

Nous débutons l'année 2010 avec un tremblement de terre dévastateur en Haïti. 200 000 morts et 1.5 millions de sans-abri. Une mobilisation très importante a permis d'aider à la reconstruction d'écoles avec le soutien de notre partenaire Inter-Aide sur place.

## Les années 2020

Malgré la pandémie nous avons pu réaliser un grand projet et en 2021 nous avons intégré notre nouveau siège ainsi que le magasin de seconde main.

*Cette petite rétrospective des 50 dernières années est évidemment très incomplète, mais ce coup d'œil dans le retro nous pousse à continuer dans la voie tracée par nos prédécesseurs. Tous ensemble écrivons la suite de la belle aventure de Terre des Hommes Alsace*



# Inde du Sud



**Voici deux faits divers qui démontrent les problèmes quotidiens gérés par Terre des Hommes CORE**

Vendredi minuit : l'équipe TDH CHILDLINE a reçu une enfant de 4 ans, Jully, terriblement maltraitée physiquement par sa mère suite à des problèmes avec son mari. Un informateur averti de cette maltraitance, nous a demandé de sauver cet enfant de sa mère. Il y a quatre jours, la mère a puni l'enfant pour ne pas l'avoir écoutée et d'avoir erré dans la rue. La mère a provoqué de graves blessures par le feu dans la main droite et les jambes de son enfant.

L'équipe CHILDLINE après avoir été informée s'est précipitée au poste de police de Kilpennathur (le lieu d'origine des enfants à 20 km de Tiruvannamalai) pour obtenir de l'aide.

Après avoir été secourue, Jully a été admise à l'hôpital pour y être soignée et TDH Core prend en charge les coûts de l'hôpital et du traitement.

Après plainte déposée, la mère de l'enfant a été arrêtée et mise en prison et TDH Core prend des dispositions en coordination avec le Comité de protection de l'enfance (CWC) pour le transférer dans notre maison d'accueil après son rétablissement.

Cette histoire a fait les gros titres du Sunday Express le 6.03 et nous espérons que cela restera un cas isolé.



Il y a quelques années, la mère de Sivalakshmi 9 ans, ses grands-parents, son frère sont morts dans un accident de la route et son père peu de temps après est également décédé des suites d'une crise cardiaque.

Après cela, Sivalakshmi et son frère de 5 ans ont été pris en charge par leur grand-mère paternelle.

Mais la grand-mère de l'enfant était économiquement défavorisée et vivait dans une petite maison dans le village appelé village de Melpadur.

Elle ne pouvait pas se permettre plus d'un à deux repas par jour et également payer les frais de scolarité. Les enfants n'allaient donc pas à l'école régulièrement.

La grande mère nous a ainsi contactés et désire que Sivalakshmi reçoive de la nourriture, des vêtements et d'autres besoins de base, ainsi que de pouvoir aller à l'école.

Sivalakshmi a ainsi été admise dans la maison Puspam et s'est bien adaptée. Elle joue joyeusement avec les autres enfants. Elle a été admise à l'école publique de Kottavur, Tiruvannamalai





EARLY INTERVENTION CENTER - THANDARAMPET



**Après deux ans d'arrêt pour cause de pandémie, l'activité peut enfin reprendre.**

Le centre d'intervention précoce a rouvert ses portes début mars pour accueillir à nouveau les enfants handicapés.

Pendant 2 ans, les thérapies de développement ne se faisaient que par visite occasionnelle des psychomotriciens.

Maintenant les 30 enfants se retrouvent pour les thérapies de groupe avec leur maman ou grand-mère.

Grâce au travail des psychomotriciens les enfants handicapés font d'énormes progrès, comme tout simplement se tenir assis sans aide ou faire quelques pas avec l'aide d'un déambulateur.



**Inde : Des conflits interreligieux aux violences faites aux femmes, un pays sur le long chemin de la lutte contre les discriminations**

Il y a encore beaucoup de chemin afin d'améliorer la condition des femmes en Inde. Les compétences des femmes sont largement reconnues par Chezian, notre partenaire qui travaille depuis de nombreuses années pour l'égalité hommes, femmes.

Tanja SANCHEZ

# Inde du Nord

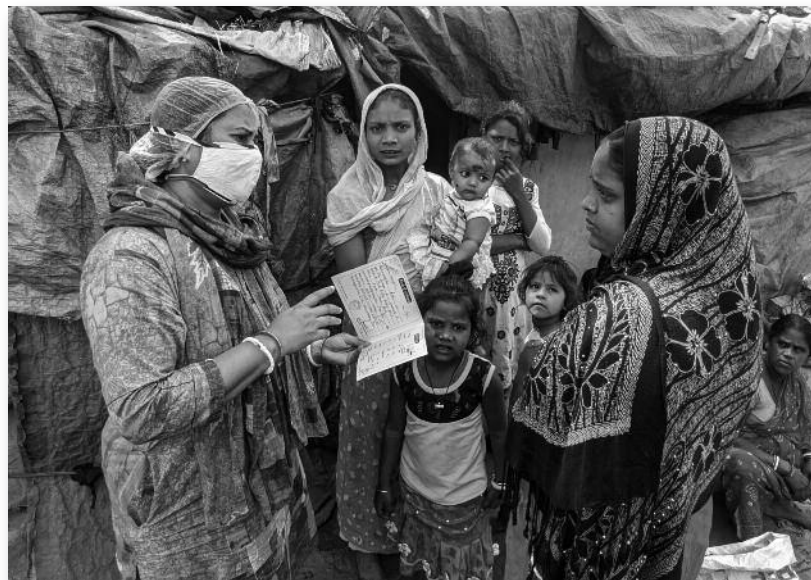
## Nouvelles de notre partenaire par Rajdeep Dhole

Howrah South Point est une organisation à but non lucratif qui travaille pour les pauvres et les marginalisés de notre communauté depuis plus de quatre décennies. L'organisation croit en une approche de développement holistique (prise en compte globale du développement de l'enfant), nous faisons donc de sérieux efforts pour les personnes marginalisées et socialement exclues de notre communauté, indépendamment de la caste, de la croyance et de l'ethnie, avec un accent particulier sur les enfants en difficulté et les plus démunis de la société dans les zones rurales et urbaines. Notre attention particulière est portée sur les enfants qui ont perdu leurs rêves et leur dignité sociale, ce qui signifie qu'ils sont non seulement handicapés économiquement, mais aussi privés d'espoir. Le programme « Save Motherhood & Child Survival » (SMCS) vise à éradiquer la malnutrition de la communauté, à réduire la mortalité prénatale et post-natale des mères et des enfants, et à établir un lien avec le gouvernement et les fonctionnaires de la santé pour obtenir des services.

**Zone de travail de SMCS :** Actuellement dans trois communautés Lalkuthi, Baksara et Coal Depo. Nombre total de bénéficiaires à l'heure actuelle : 500, mères et enfants compris.

### Activités

1. Distribution de rations pour les Mères enceintes et les enfants jusqu'à 36 mois pour augmenter leur consommation quotidienne. Mais pendant la pandémie, la distribution régulière de rations s'est arrêtée à partir de mars 2020. L'aide d'urgence a été donnée à tous les bénéficiaires mais de manière périodique.
2. Nous avons fait un programme de sensibilisation avec différents membres de la communauté pour augmenter leur niveau de connaissance sur la santé, la nutrition, les soins pendant la grossesse, les dangers avant l'accouchement et pendant l'accouchement, les différentes maladies transmissibles et les problèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène.
3. La pesée de tous les enfants. Nous suivons le tableau de croissance des enfants selon l'âge en fonction du poids.
4. Suivi de la courbe de croissance par individu et enfant : Danger et Grand Danger déterminé en fonction de sa courbe de croissance.
5. La planification familiale au niveau micro a été donnée aux familles ayant un enfant souffrant de malnutrition aiguë ou sévère.
6. Lien et mise en réseau avec différents gouvernements locaux. Présentation des établissements de santé et différentes aides financières existantes pour les mères.
7. Visite périodique à domicile et suivi des nouveaux et anciens bénéficiaires.



### Progrès des six derniers mois

Nombre total de sensibilisations : 76 dans trois centres.

À l'heure actuelle, le nombre de bénéficiaires est de 452 (39 mères enceintes et 413 enfants).

Le nombre total de cartes validées a été de 56, les enfants ayant atteint leurs 36 mois.

À l'heure actuelle, le nombre d'enfants en danger est de 71 et grand danger est de 38.

Le nombre de familles contactées par le biais de la visite à domicile et de la sensibilisation est de 3219.

**Merci pour votre soutien Rajdeep Dhole**

## Brésil

Pendant deux années la pandémie n'a pas permis d'accueillir les 80 jeunes filles au sein du foyer Lar Da Menina. Durant toute cette période les responsables du projet ont soutenu une centaine de familles par le biais de l'alimentation au quotidien.

Cette période a également permis d'initier la mise aux normes obligatoire en termes d'accessibilité du projet. À ce jour seul le long chemin de sable ne permet pas une bonne accessibilité, c'est pourquoi le conseil d'administration a accepté de soutenir la pose de pavés autobloquants. Des fonds spécifiques sont budgétisés pour les 50 ans de notre association afin de permettre la réhabilitation et la mise aux normes des structures parfois vieillissantes des projets partenaires. Également pendant cette période sans accueil, un projet de récupération d'eau de pluie a pu être réalisé ainsi que la solidification et la peinture du mur d'enceinte.

A présent, après de nombreuses discussions et réunions entre les partenaires et la Mairie, ainsi qu'une petite intervention personnelle auprès de Monsieur le Maire, le nombre de professeurs, le personnel de cuisine et le vigile nécessaire au bon fonctionnement de la structure, ont pu être mis à disposition du projet.



Et enfin le 11 avril a été décrété jour de fête avec la reprise des activités et pour bien démarrer et rappeler l'importance de notre partenariat, ils ont fêté les 50 ans de Terre des Hommes Alsace, même avant nous !

Toutes les jeunes filles étaient vraiment heureuses de pouvoir retourner à Lar Da Menina.

Avec le groupe jeunes de Ferrette et environs et après deux années de report, il va enfin être possible de visiter nos divers projets brésiliens cet été. Nous passerons quelques jours auprès de ces enfants, qui malgré leurs beaux sourires vivent des situations difficiles et arrivent à se ressourcer au travers de toutes les activités proposées au sein du Lar Da Menina avec bien sûr tous les jours un repas équilibré.

Simon Rey



# Haïti



Des Nouvelles de Lamielle, Haïti



Notre partenaire, Interaide, a visité le projet en janvier de cette année pour vérifier les progrès. Comme évoqué dans le numéro précédent, étant éloignée de la capitale Port au Prince, la région autour de Lamielle n'est pas trop impactée par les événements qui s'y déroulent.

Dans ce court article, je voudrais partager quelques informations sur le statut actuel de trois des écoles qui font partie du programme.

## Toussaint Louverture

Le tableau noir est une excellente aide pédagogique fournie dans les salles de classe pendant que les élèves utilisent des ardoises et des livres pour leurs cours.

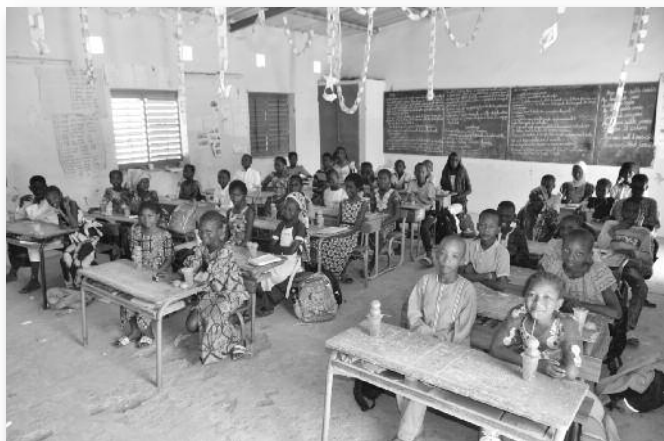
Neil Greener



## Eben Ezer Tilory

Cette école compte 412 élèves avec 8 professeurs qui ont un salaire moyen de 5000 HTG (environ 42 euros). Les frais de scolarité sont de 3000 HTG (environ 25 euros) par enfant. Les élèves ayant de très bons résultats et les familles de plus de 3 enfants inscrits bénéficient d'une aide.

# Sénégal



A titre d'information, le repas habituel de la cantine est constitué de riz garni d'oignon frit avec soit du poisson séché ou de la viande de zébu ou de poulet. La ration de viande moyenne se situant entre vingt et trente grammes. Depuis que la cantine fonctionne à nouveau (2010) l'école ne connaît plus d'absentéisme et les résultats aux divers examens en ont fait une école d'excellence reconnue dans la circonscription.

Cette année 527 enfants mangent régulièrement à la cantine et nous avons dû passer de 15 à 20 groupes de mamans cuisinières. Il faut dire que les cuisinières ont le droit d'emmener les restes du repas de midi pour nourrir le reste de leur maisonnée le soir.

Je me joins aux enfants, maîtres et mamans de Gamadji pour remercier le couple donateur qui a offert ce moment de plaisir culinaire à nos protégés du Sénégal.

Et plus généralement, Merci à nos donateurs qui malgré les difficultés apparaissant actuellement dans notre monde, continuent fidèlement à soutenir nos actions.

Jacky FLAMMEN

## Repas de fête à Gamadji

Il y a quelques jours nous avons eu la surprise et le plaisir de recevoir à notre siège un don inhabituel.

Un jeune couple qui va se marier a voulu partager son bonheur avec des enfants d'un programme de Terre Des Hommes Alsace. Nous en avons discuté et décidé que cet argent irait à la cantine de Gamadji pour un repas de fête pour les enfants.

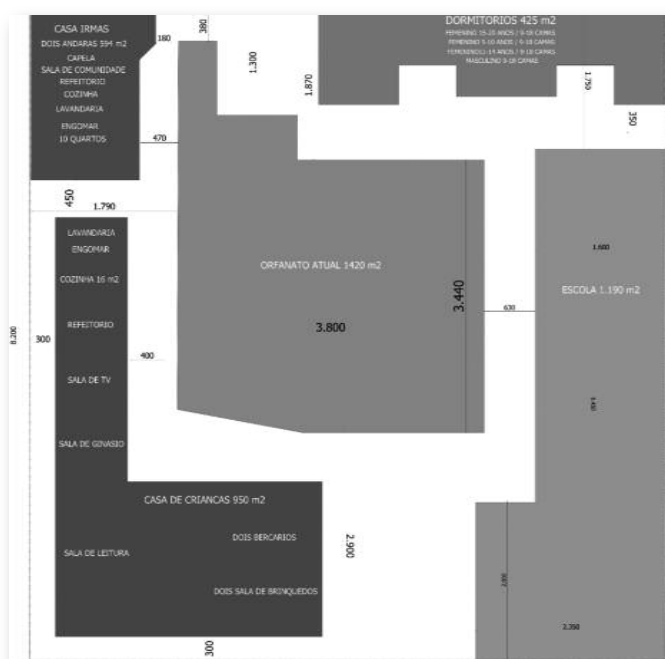
J'ai transmis la bonne nouvelle à mon partenaire avec charge pour lui d'organiser le festin. Comme à son habitude, Djiby a très bien fait les choses. Au déjeuner du 4 mars un couscous marocain a été servi aux commensaux de la cantine. De plus, ce plat était enrichi de viande de bœuf, ce qui est une chose rare que les enfants ne voient pas souvent. Repas de gala oblige, chaque enfant a reçu en dessert deux mandarines et une boisson sucrée. Je vous laisse imaginer la joie des enfants. Toute la communauté scolaire (élèves, maîtres, mamans cuisinières) remercie chaleureusement les généreux donateurs et leur souhaite tout le bonheur possible à l'occasion de leur mariage.



# Angola

Cela fait bien longtemps que je vous parle de l'état désastreux des bâtiments de l'orphelinat de Huambo dans lequel logent plus de 80 enfants. Entre les canalisations qui cassent et qui empêchent l'accès à l'eau courante, le manque d'intimité dans les salles de bain, le manque criant de place et la vétusté des bâtiments, la bonne nouvelle est enfin tombée : les soeurs de la congrégation du Saint Sauveur d'Oberbronn nous ont fait parvenir un plan et un chiffrage de la construction d'un nouvel orphelinat.

Lors de mon voyage à Huambo en 2016 avec le regretté Gérard Romeder, nous avons discuté de plusieurs options. Soit déplacer les enfants dans un autre endroit pendant la démolition et la construction des nouveaux bâtiments, ce qui s'est avéré très compliqué à mettre en place et aurait demandé des moyens logistiques importants pour emmener les enfants à l'école qui se trouve sur le terrain de l'orphelinat. Soit garder le bâtiment actuel et construire autour. C'est cette option qui a été retenue, comme vous pouvez le constater sur le plan ci-dessous.



Au centre l'orphelinat actuel, à droite l'école primaire qui ne bougera pas.

Les nouveaux bâtiments sont en bas à gauche la maison des enfants avec la buanderie, la cuisine, le réfectoire la salle de lecture et la nurserie pour les petits de moins de 4 ans.

En haut à droite, 4 dortoirs avec les salles de bains attenantes.

En haut à gauche, la maison des soeurs.

L'ancien bâtiment au centre sera rasé offrant une belle place de jeu aux enfants.

Venons à présent aux chiffres ! Les soeurs feront appel à une entreprise portugaise avec laquelle elles ont déjà travaillé sur d'autres projets en Angola.

|                                         |           |
|-----------------------------------------|-----------|
| Maison des enfants 950 m <sup>2</sup> : | 783'000 € |
| Dortoirs 425 m <sup>2</sup> :           | 559'500 € |
| Mur d'enceinte :                        | 50'896 €  |

Une réunion est prévue avec la direction de la congrégation à Oberbronn, nous avons beaucoup de questions, notamment concernant le plan de financement du projet. Terre des Hommes Alsace y contribuera dans la mesure de ses moyens. C'est un projet que j'appelle de mes vœux depuis de nombreuses années, il est temps que les enfants vivent dans une maison décente, grâce à votre soutien indéfectible nous nous embarquons pour une belle aventure.

Danielle Grumet

## Pérou

Au Pérou comme dans d'autres pays du monde les jours, les semaines voir les mois se suivent et se ressemblent. La pandémie du Covid 19 régresse certes mais très lentement. En conséquence malgré une certaine reprise des activités dans le pays, les restrictions sont toujours en vigueur (port du masque, gestes barrière, gros rassemblements non tolérés). La conséquence pour nos partenaires est que nos cantines populaires sont toujours à l'arrêt obligeant les parents « encadrés par les soeurs » à créer toute une chaîne alimentaire. Ces quelques photos jointes vous montrent combien la solidarité existe et permet grâce à Terre des Hommes Alsace de subsister et d'avoir une vie décente.

Jean Jacques KIEFFER



**Achats de denrées,  
préparation  
de lots alimentaires  
pour chaque famille  
dans le besoin,  
distribution  
de ces lots.**



## Vietnam

Au Vietnam, les écoliers retrouvent le chemin de l'Ecole

Après plusieurs mois d'activité ralentie, le Vietnam sort progressivement de la crise sanitaire. Depuis le 15 mars, le Vietnam a réouvert ses frontières (fermées depuis mars 2020 au tourisme) et la reprise économique se confirme. L'économie a beaucoup souffert des strictes restrictions liées à la crise sanitaire Covid 19.

Le Pays avait mis en place des mesures de confinement extrêmes ayant perduré pendant plusieurs mois. La population en a beaucoup souffert et s'est retrouvée parfois dans des situations dramatiques.

Nous avons évoqué cela dans notre précédent bulletin.



**Distribution de 30 sacs de riz et 40 chemises (70 enfants) aux écoliers de Bui Thi Xuan.**

## Vietnam

Ainsi, les écoles étaient fermées depuis 5 mois. A Cantho (proche du Delta du Mékong), grâce à notre partenaire Thuy, l'aide aux familles les plus démunies a pu se poursuivre même pendant la stricte période de confinement. En effet, Thuy se rendait, chaque fois que cela était autorisé, directement dans les villages pour remettre les sacs de riz aux enfants bénéficiaires.

Depuis mars, les portes des écoles sont à nouveau ouvertes, les cours ont repris. Les enfants sont heureux de retrouver leurs professeurs et copains.

Après plusieurs mois de cours en ligne (quand cela était possible, les enfants des villages ne sont que très rarement équipés en matériel informatique...), on comprend que ces retrouvailles étaient attendues.

Aussi, Thuy s'est rendue dans les différents établissements scolaires pour remettre à chaque enfant sa dotation de riz, ses fournitures scolaires et l'uniforme obligatoire pour pouvoir participer aux cours.

L'ambiance était festive ; les sourires aux lèvres, même s'ils étaient dissimulés derrière les masques toujours de rigueur

Emmanuel LASSIAT



**Distribution de 20 sacs de riz (20 enfants) aux écoliers de Nguyen Binh Khiem**

**Distribution de 20 sacs de riz (20 enfants) aux écoliers de Hoang Hoa Tham**





La préparation du repas à la cantine de l'école de Gamadji Saré au Sénégal  
Photo Jacques FLAMMEN



TERRE DES HOMMES ALSACE  
Antoine de Saint-Exupéry

*Partagez votre bonheur,  
parrainez un enfant !*

Chaque don versé à Terre des Hommes Alsace donne droit à une déduction fiscale de 66% selon le Code Général des Impôts.  
Ainsi un don de 50 € ne vous reviendra qu'à 17 € !

☐ **Je souhaite devenir membre** (cotisation annuelle de 10 €)

☐ **Je souhaite parrainer un enfant défavorisé et m'engage à verser** ..... €

☐ Mensuel

☐ Trimestriel

☐ Semestriel

☐ Annuel

☐ **Je choisis le pays/projet dans lequel je souhaite parrainer cet enfant :**

☐ A cœur Battant

☐ Haïti

☐ Pérou

☐ Angola

☐ Inde

☐ Sénégal

☐ Brésil

☐ Madagascar

☐ Vietnam

☐ **Je ne souhaite pas parrainer, mais désire soutenir votre action :**

Je vous adresse un don de ..... €

Nom\*, Prénom\* ..... Adresse\* .....

Email ..... N° de téléphone .....

\*Mentions obligatoires

Les versements peuvent se faire par chèques libellés à Terre des Hommes Alsace ou virements automatiques  
(merci de préciser le cas échéant le ou les pays choisis).

Terre des Hommes Alsace s'engage à respecter scrupuleusement les dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à "l'informatique, aux fichiers et aux libertés" ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) ainsi que les principes déontologiques qui en découlent quant à l'exploitation des informations personnelles que vous pouvez être amené à nous communiquer.

**À RENVoyer À :**

Terre des Hommes Alsace - 52 rue de l'Île Napoléon - 68170 RIXHEIM - Tél. 03 89 44 59 85  
Email : [tdh.alsace@wanadoo.fr](mailto:tdh.alsace@wanadoo.fr) - site : [www.terredeshommes-alsace.com](http://www.terredeshommes-alsace.com) - SIRET 803 290 428 00023  
CCM DU VIEIL ARMAND - IBAN FR76 1027 8035 1000 0603 9444 059 - BIC : CMCIFR2A